



Ville de  
**DESCARTES**  
une philosophie de vie

**Arrêté n° ST 2022/37**  
**portant ouverture de l'espace aquatique**

Je soussigné, Bruno MEREAU, Maire de Descartes, autorise l'ouverture de l'Espace Aquatique

du Dimanche 1<sup>er</sup> Mai 2022 au Dimanche 4 Septembre 2022

Dès son ouverture, l'installation sera conforme à la description contenue dans le dossier justificatif joint à la présente déclaration ; elle satisfera aux normes d'hygiène et de sécurité fixées par le décret n° 81-234 du 7 avril 1981 et l'article 9 du décret du 21 septembre 1989.

Fait à Descartes, le 22 Février 2022

Pour le Maire,  
L'Adjoint-Délégué,  
Joël MOREAU

